« La collectivité travaille sur des transformations d’envergure ». Lesquelles ?

Quelles sont les infrastructures nouvelles dont peuvent se réjouir les Pradéens ?

Finalement, le terrain de football, qui apparaissait comme une urgence pendant la campagne électorale, ne verra son revêtement changé qu’un an et demi après l’installation de la nouvelle équipe municipale. Admettons que le projet aurait pu être plus ambitieux… Ici, le million engagé ne peut l’être que par une décision modificative de dernière minute (non inscrite dans la note de synthèse initiale) au Conseil municipal du 15 décembre 2021. À quinze jours près, il n’était pas possible de faire cet investissement au printemps.

À l’aube de 2022, une « ressource-rie » va voir le jour. Elle intégrera la boutique du secours pradéen. La municipalité mettra à disposition le rez de chaussée d’une maison acquise pour 389 000 € hors frais de notaire (délibération 93/2020 du Conseil municipal), dont la motivation était de disposer « d’un habitat inclusif pour personnes âgées et/ou intergénérationnel ». Pourquoi cet objectif a-t-il disparu ? Cette « ressourcerie » dispose aussi de 10 000 € du budget participatif pour « aménagements ». Elle se prône en véritable « tiers-lieu », ce n’est pas le premier sur Prades-le-Lez. En verra-t-on d’autres émergés ? Quelles discussions démocratiques ont-elles été organisées pour ces décisions ?

L’accompagnent par un incubateur (alter incub) était-il nécessaire pour relancer les activités de la boutique qui fonctionnait très bien sous l’enseigne majorité ?

Admettons qu’il y a de quoi s’interroger…

D’autres surprises nous attendent certainement.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022 !